

A**A4 Maintenir voire restaurer les habitats forestiers dans un bon état de conservation****Priorité****1****2****3****Cadre****Secteur(s) concerné(s)**

Lieu dit le vieux Chatel (Saint-Coulomb)
Pointe du Meinga – Plage du port

Statut foncier

Privé

Habitat(s) concerné(s)

9180* – Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-acerion (prioritaire)
9130 – Hêtraies du Asperulo-Fagetum (habitat d'intérêt communautaire peu typique)

Constat(s) et problématique

L'habitat de forêts de pentes, éboulis ou ravins (code Natura 2000 : 9180*) présent sur 2,8 ha de la zone Natura 2000 « Côte de Cancale à Paramé » est considéré comme prioritaire au niveau européen. Cet habitat est en bon état de conservation sur la zone avec cependant un cas d'énrésinement observé à l'Ouest de la plage du port. Etant donné sa configuration (pente, ravins), il est très difficile, voire impossible, de mettre en place des actions de gestion sur cet habitat.

Actions

Cette mesure vise donc à mettre en place une surveillance de l'état de conservation des habitats forestiers et éventuellement à restaurer la petite zone concernée par l'énrésinement. Il s'agira donc de :

- **A3.2.a : Veiller à la non atteinte du bon état de conservation des habitats forestiers.**
- **A3.2.b : Eliminer, si possible, les résineux présents à l'Ouest de la plage du port qui remettent en cause l'intégrité de l'habitat de forêts de pentes, éboulis ou ravins (9180*) sur ce secteur.**

Modalités de mise en œuvre

Action	Maître(s) d'ouvrage potentiel(s)	Partenaires	Coût prévisionnel	Nature et source(s) des financements potentiels
A3.2.a : Veiller à la non atteinte de leur bon état de conservation	Opérateur N2000	CBNB, collectivités, propriétaires privés, services de l'état,	Inclus dans l'animation Natura 2000	
A3.2.b : Eliminer les résineux	Propriétaires, ayant droits	CRPF, associations naturalistes	Sur devis	Contrat N2000 (F22711)

Echéancier : 2014-2015

Périodicité : Suivi annuel

Mesures liées :

D1.2 - Améliorer les connaissances sur les habitats terrestres et le fonctionnement écologique de certains milieux et en assurer le suivi

Indicateurs de suivi et d'évaluation**Indicateurs de réalisation**

Elimination des résineux

Indicateurs de résultat

Amélioration de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire concernés